



COMMUNIQUE

de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de
l'Etat à la Presse

Le Président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse porte à la connaissance des directeurs des organes de presse écrits et audiovisuels ayant postulé à l'aide, gestion 2019, qu'ils peuvent consulter la liste des dossiers éligibles sur le site internet de la HAAC, www.haactogo.tg.

Toute réclamation peut être adressée par téléphone, au plus tard le jeudi 7 mai 2020 à 12 h 00, aux numéros ci-après :

**90 04 60 39
90 24 65 48**

Le retrait des chèques se fera vendredi, 08 mai 2020 à partir de 09H00 au siège de la HAAC où l'accès est subordonné au port d'un masque.

Fait à Lomé le **06 MAI 2020**
Le Président



Badjibassa BABAKA